

13 octobre 2022



# Perspectives économiques et financières – Octobre 2022



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Ce rapport présente une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles.

Analystes principaux :

Nora Nahornick, analyste principale

Caroline Nicol, analyste principale

Jason Stanton, conseiller-analyste

Collaborateurs :

Lisa Barkova, analyste

Robert Behrend, conseiller-analyste

Régine Cléophat, analyste

Mark Creighton, analyste

Rolande Kpekou Tossou, analyste

Marianne Laurin, analyste

Katarina Michalyshyn, analyste

Kaitlyn Vanderwees, analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Kristina Grinshpoon, directrice par intérim

Chris Matier, directeur général

Diarra Sourang, directrice par intérim

Marie-Eve Hamel Laberge, Martine Perreault et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous joindre à l'adresse [dpb-pbo@parl.gc.ca](mailto:dpb-pbo@parl.gc.ca).

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

Résumé	1
Perspectives économiques	1
Perspectives financières	2
Hypothèses et risques principaux	5
Annexe A: Perspectives économiques détaillées	8
Annexe B: Composition du PIB nominal	9
Annexe C: Perspectives de revenus détaillées	10
Annexe D: Perspectives détaillées concernant les charges de programmes	11
Annexe E: Compte des opérations de l'assurance-emploi	12
Annexe F: Charges de programmes directes	13
Annexe G: Perspectives concernant la dette fédérale	14
Annexe H: Comparaison des perspectives par rapport à celles de mars 2022	15
Annexe I: Comparaison des perspectives par rapport à celles du budget de 2022	16
Notes	17

# Résumé

Ce rapport présente une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles. Ces perspectives tiennent compte des données économiques allant jusqu'au 30 septembre inclusivement. Elles comprennent également les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement dans le Budget de 2022 et jusqu'en août, ainsi que les mesures annoncées les 13 septembre et 4 octobre.

La section suivante donne un aperçu condensé des perspectives du DPB. Les détails de la projection sont présentés aux annexes A à I.

## Perspectives économiques

En mars, la Banque du Canada a relevé son taux directeur (de 25 points de base) et annoncé qu'il faudrait encore, selon elle, relever les taux d'intérêt, car les pressions inflationnistes restaient élevées. En avril, la Banque a relevé son taux directeur (de 50 points de base) et entamé un processus de resserrement quantitatif<sup>1</sup>. Elle a souligné que l'inflation restait nettement supérieure à sa cible et qu'il y a « un risque croissant que les attentes relativement à une inflation élevée s'enracinent<sup>2</sup> ».

Depuis le début du mois de mars, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 300 points de base, ce qui l'a porté à 3,25 % début septembre<sup>3</sup>. À l'instar des marchés financiers, nous prévoyons que la Banque devrait encore relever son taux directeur et que celui-ci devrait atteindre 4,0 % d'ici la fin de l'année (tableau 1).

Tableau 1 Résumé des perspectives économiques

% sauf indication contraire	2021	Prévision			
		2022	2023	2024	2025-2027
<b>Croissance du PIB réel</b>	4,5	3,1	1,2	2,3	2,0
<b>Emploi (milliers)</b>	19 272	19 542	19 673	19 907	20 493
<b>Taux de chômage</b>	7,4	5,4	5,7	5,7	5,5
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>	68	96	86	81	83
<b>Inflation de l'IPC</b>	3,4	6,6	3,5	2,3	2,0
<b>Taux directeur de la Banque du Canada</b>	0,25	4,00	3,75	2,50	2,50

Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : L'emploi et le taux directeur de la Banque du Canada sont les valeurs en fin de période.

Après une solide performance pendant la première moitié de l'année, et à la lumière du resserrement de la politique monétaire, nous prévoyons que la croissance du PIB du Canada ralentira nettement pendant la seconde moitié de 2022, les consommateurs dépensant moins, l'investissement résidentiel

continuant de baisser et les entreprises investissant moins dans leurs stocks. Nous prévoyons que la croissance du PIB réel demeurera faible tout au long de 2023, avant de rebondir légèrement dans le courant de 2024, les exportations augmentant et le frein de l'investissement dans les stocks diminuant<sup>4</sup>.

Les difficultés d'approvisionnement s'estompant et le cours des produits de base baissant par rapport aux niveaux élevés dans la première moitié de 2022, le fléchissement de la demande en 2023 devrait contribuer à la baisse continue de l'inflation des prix à la consommation (mesurée par les variations annuelles de l'indice des prix à la consommation, ou IPC). L'inflation de l'IPC étant alors en très bonne voie pour revenir à la cible de 2 %, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada ramène le taux directeur à son niveau neutre, soit 2,5 %, d'ici la fin de 2024<sup>5</sup>. Selon nous, la croissance du PIB réel devrait se tasser sur le reste de l'horizon de projection et tendre vers son taux de croissance potentiel ou tendanciel.

Après avoir atteint un nouveau plancher historique de 4,9 % en juin, le taux de chômage est remonté à 5,4 % en août, principalement en raison des pertes d'emplois (nettes). Nous prévoyons que le taux de chômage continuera de grimper, pour atteindre 5,8 % à la fin de 2023, et qu'il restera proche de ce niveau avant de revenir graduellement à 5,4 % d'ici la fin de l'horizon de projection. La hausse prévue du taux de chômage sera tempérée par la baisse constante du taux d'activité de la main-d'œuvre, une part croissante de la population partant à la retraite.

Étant donné les révisions à la hausse de nos perspectives concernant le cours des produits de base et les prix à la consommation, nous avons revu à la hausse notre projection du PIB nominal – principal paramètre de l'assiette fiscale du gouvernement – pour l'augmenter de 77 milliards de dollars (2,6 %) par an, en moyenne, de 2022 à 2026 par rapport à nos *Perspectives économiques et financières* de mars 2022<sup>6</sup>. Cette révision à la hausse importante tient à une inflation du PIB plus élevée que prévu dans la seconde moitié de 2021 et dans la première moitié de 2022.

## Perspectives financières

Ces perspectives tiennent compte des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement dans le Budget de 2022 et jusqu'en août, ainsi que des mesures annoncées les 13 septembre et 4 octobre<sup>7</sup>, pour un montant total de 39,9 milliards de dollars sur la période allant de 2021-2022 à 2026-2027<sup>8</sup>.

En l'absence de résultats financiers définitifs pour le dernier exercice, le DPB estime que le déficit budgétaire s'élevait à 97 milliards de dollars (3,9 % du PIB) en 2021-2022<sup>9</sup>. Pour l'exercice en cours, 2022-2023, il devrait revenir à 25,8 milliards de dollars (0,9 % du PIB), si la politique demeure inchangée (tableau 2).

En supposant qu'aucune nouvelle mesure ne sera introduite et que les mesures temporaires actuelles prendront fin comme prévu, le déficit

budgétaire devrait continuer de se résorber pour atteindre 3,1 milliards de dollars (0,1 % du PIB) en 2027-2028, la croissance des recettes fiscales suivant la hausse du PIB nominal et l'augmentation des dépenses de programmes restant limitée à une moyenne annuelle de 2,9 % de 2023-2024 à 2027-2028.

Tableau 2 Résumé des perspectives financières

G\$	Estimation	Prévision					
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Revenus	405,5	434,7	448,3	469,4	489,6	510,9	531,3
Dépenses de programmes	467,8	421,9	429,7	439,1	455,2	469,5	486,6
Frais de la dette publique	24,4	31,2	42,0	44,8	45,0	46,3	47,6
Pertes actuarielles	10,3	7,4	2,1	0,1	0,1	-1,5	0,2
Charges*	502,5	460,5	473,8	484,0	500,3	514,3	534,4
<b>Solde budgétaire</b>	-97,0	-25,8	-25,6	-14,6	-10,7	-3,4	-3,1
<b>Dette fédérale</b>	1 141,6	1 167,4	1 192,9	1 207,5	1 218,2	1 221,6	1 224,7
% du PIB							
<b>Solde budgétaire</b>	-3,9	-0,9	-0,9	-0,5	-0,3	-0,1	-0,1
<b>Dette fédérale**</b>	45,8	42,0	41,5	40,2	39,0	37,6	36,2

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les charges comprennent les pertes actuarielles. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

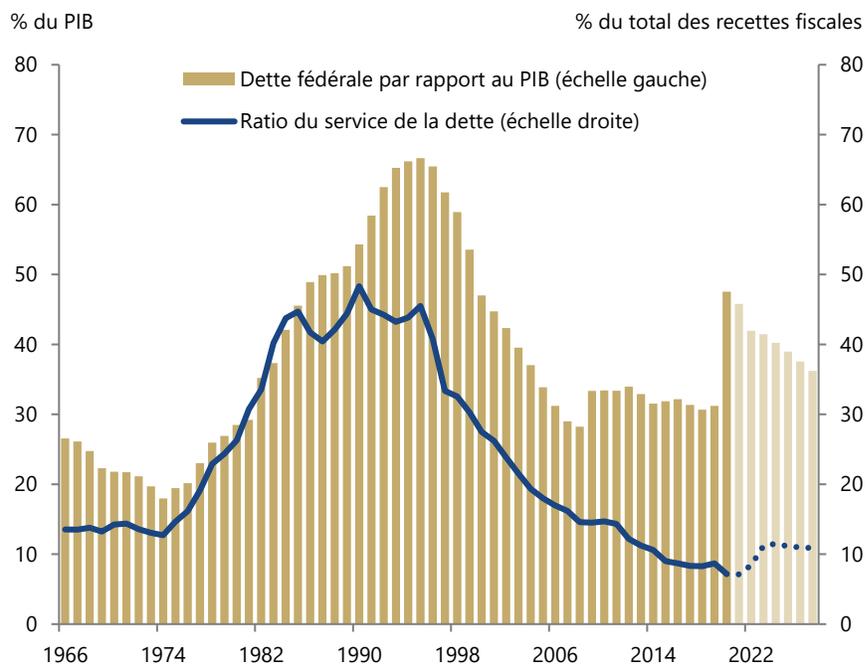
\*\* Depuis le début de l'exercice 2022-2023, le gouvernement utilise les nouvelles normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les instruments financiers. Ces changements se répercuteront sur le solde d'ouverture du déficit accumulé en 2022-2023 et sur les Comptes publics de 2022, et c'est pourquoi ils ne sont pas pris en compte ici<sup>10</sup>.

Malgré la baisse prévue du déficit budgétaire, les frais de la dette publique devraient plus que doubler par rapport à 2020-2021 (20,4 milliards de dollars) et atteindre 47,6 milliards de dollars en 2027-2028 en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation de la dette fédérale<sup>11</sup>.

Nous prévoyons que le ratio de la dette fédérale au PIB continuera de baisser, après avoir atteint 47,5 % en 2020-2021, pour revenir progressivement à 36,2 % d'ici la fin de l'horizon de projection, mais qu'il restera supérieur à ce qu'il était avant la pandémie, soit 31,2 % (figure 1).

Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, nous prévoyons que le ratio du service de la dette (soit le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes fiscales) atteindrait 11,5 % en 2024-2025, avant de baisser graduellement pour s'établir à 10,9 % en 2027-2028, à mesure que les frais de la dette publique diminueront et que les taux d'intérêt reviendront à un niveau neutre<sup>12</sup>.

Figure 1 Ratios de la dette fédérale et du service de la dette



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les données correspondent aux exercices (2022 correspond ainsi à l'exercice 2022-2023). La période de projection va de 2021-2022 à 2027-2028.

Nous prévoyons aujourd'hui que les déficits budgétaires pour les exercices allant de 2021-2022 à 2026-2027 seront inférieurs, en moyenne, de 19,1 milliards de dollars à ce que nous annonçons dans nos perspectives de mars 2022, principalement parce que les recettes fiscales<sup>13</sup>, qui devraient être plus élevées que prévu, feront plus que couvrir les mesures annoncées par le gouvernement et en raison de l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur les frais de la dette publique (tableau 3).

Tableau 3 Évolution du solde budgétaire depuis mars 2022

G\$	Estimation	Prévision				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
<b>Solde budgétaire – mars 2022</b>	-139,8	-47,9	-38,3	-25,7	-22,5	-17,5
Mesures supplémentaires	-2,8	-13,6	-9,0	-6,9	-4,8	-2,9
Autres développements économiques et financiers	45,6	35,6	21,7	18,0	16,6	17,1
<i>Dont : recettes fiscales</i>	32,2	39,2	24,2	22,1	20,6	20,9
<i>Dont : total des charges*</i>	13,4	-3,5	-2,5	-4,1	-4,0	-3,8
<b>Solde budgétaire – octobre 2022</b>	-97,0	-25,8	-25,6	-14,6	-10,7	-3,4

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les mesures supplémentaires comprennent celles annoncées dans le Budget de 2022 et celles annoncées jusqu'en août, ainsi que les mesures annoncées les 13 septembre et 4 octobre.

\* Total des charges indiqué ici comprend les pertes actuarielles. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

En raison de résultats pour 2021-2022 supérieurs aux prévisions et de données encourageantes pour l'exercice 2022-2023, les rentrées fiscales sur l'horizon de projection ont été revues à la hausse<sup>14</sup>. En plus des révisions à la hausse des revenus des particuliers et des sociétés et d'une hausse des dépenses de consommation (nominales), nos perspectives concernant les revenus ont été revues à la hausse de 27,6 milliards de dollars par an, en moyenne, sur la période allant de 2021-2022 à 2026-2027.

En excluant les mesures annoncées dans le Budget de 2022 et les mesures hors cycle, nous avons revu, en moyenne, à la baisse les dépenses de programmes, principalement parce que les autres paiements de transfert administrés par les ministères ont été inférieurs aux prévisions. Cependant, les répercussions de cette révision étaient partiellement compensées par des transferts plus importants aux particuliers et aux autres ordres de gouvernement résultant d'une inflation de l'IPC et d'une croissance du PIB nominal plus élevées<sup>15</sup>.

## Hypothèses et risques principaux

Nos perspectives fournissent une projection de base afin d'aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers potentiels en fonction des paramètres de politique actuels. Cela dit, ces perspectives sont entourées d'une grande incertitude. Les principales hypothèses et les principaux risques sont décrits ci-après.

### **Ralentissement ou contraction économiques plus marqués**

L'économie mondiale ralentit, tandis que les grandes banques centrales relèvent leurs taux directeurs pour réduire une inflation élevée. L'inflation demeure élevée aux États-Unis, tandis que la zone euro est aux prises avec une crise énergétique qui perturbe son économie et ajoute aux pressions inflationnistes.

Si les grandes banques centrales resserrent trop leur politique monétaire, cela pourrait entraîner un fort ralentissement mondial, ce qui serait préjudiciable à l'économie canadienne et aux finances fédérales.

De plus, compte tenu des niveaux d'endettement élevés des ménages et du prix élevé des maisons au Canada, les ménages pourraient réduire davantage leurs dépenses et/ou l'investissement résidentiel pourrait diminuer plus que prévu dans nos perspectives actuelles relatives aux taux d'intérêt, ce qui entraînerait un ralentissement ou une contraction plus marqués de l'économie canadienne et une détérioration de la situation financière du gouvernement.

## **Inflation**

À partir de prévisions externes à court terme et des prix des contrats à terme, nous prévoyons que les cours des produits de base reculeront par rapport aux niveaux élevés dans la première moitié de 2022 à mesure que les perturbations de la production et les préoccupations géopolitiques se résoudront. Les cours des produits de base, en particulier ceux du pétrole brut, pourraient augmenter si les perturbations de la production et les préoccupations géopolitiques durent plus longtemps que prévu, ce qui exercerait une pression à la hausse sur les prix à la production et à la consommation.

Nous supposons que les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et les pénuries de fournitures seront résolues dans le courant de 2023, ce qui contribuera à modérer les taux d'inflation de l'IPC d'un trimestre à l'autre. Toutefois, les difficultés d'approvisionnement pourraient durer plus longtemps que prévu, ce qui exercerait une pression à la hausse sur l'inflation de l'IPC.

## **Mesures supplémentaires pour les grandes initiatives stratégiques**

Les révisions à la hausse des recettes fiscales prévues à moyen terme donneront au gouvernement une « marge de manœuvre budgétaire » par rapport à son plan budgétaire de 2022. Le gouvernement pourrait décider d'en profiter pour financer de nouvelles initiatives stratégiques majeures et/ou pour élargir des programmes existants.

Par exemple, pour répondre à l'appel des premiers ministres provinciaux et territoriaux<sup>16</sup>, qui demandent au gouvernement fédéral d'assumer une plus grande part des coûts des soins de santé payés par les provinces et les territoires, le gouvernement pourrait augmenter le Transfert canadien en matière de santé (TCS), ce qui entraînerait des déficits budgétaires plus importants et une dette fédérale plus élevée à moyen terme. Des changements permanents au TCS pourraient également avoir des répercussions à long terme<sup>17</sup>.

## **Dépenses supplémentaires liées aux catastrophes naturelles**

Les catastrophes naturelles extrêmes et à grande échelle liées au climat entraînent des risques économiques et financiers. Si de tels événements surviennent, le gouvernement fournira une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC).

Dans sa mise à jour économique et financière de 2021, le gouvernement affectait 5 milliards de dollars en 2021-2022 à sa part des coûts de reconstruction au titre des AAFCC, ainsi qu'à d'autres coûts liés aux récentes catastrophes naturelles survenues en Colombie-Britannique. Plus récemment, les 24 et 25 septembre, l'ouragan Fiona a balayé le Canada atlantique et une partie du Québec. En réponse, le gouvernement a annoncé

qu'il fournira une aide financière dans le cadre des AAFCC et du Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona nouvellement créé<sup>18</sup>.

À mesure que la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes augmente<sup>19</sup>, une aide financière supplémentaire aux gouvernements provinciaux et territoriaux pourrait être requise au titre des AAFCC, ce qui entraînerait des déficits budgétaires plus importants et une hausse de la dette fédérale à moyen et à long terme.

## Annexe A: Perspectives économiques détaillées

% sauf indication contraire	Prévision						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Croissance du PIB réel</b>							
Octobre 2022	4,5	3,1	1,2	2,3	2,1	2,0	1,9
Mars 2022	4,7	3,9	2,9	1,8	1,8	1,8	---
<b>Croissance du PIB potentiel</b>							
Octobre 2022	0,9	1,4	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Mars 2022	1,0	1,5	1,8	2,0	1,9	2,0	---
<b>Inflation du PIB</b>							
Octobre 2022	8,1	8,2	2,2	2,0	1,9	2,0	2,0
Mars 2022	7,7	4,3	1,7	2,0	2,1	2,1	---
<b>Croissance du PIB nominal</b>							
Octobre 2022	13,0	11,6	3,4	4,3	4,1	4,1	4,0
Mars 2022	12,7	8,3	4,7	3,9	3,9	3,9	---
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>							
Octobre 2022	2 493	2 782	2 878	3 002	3 125	3 253	3 382
Mars 2022	2 488	2 695	2 821	2 930	3 045	3 164	---
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>							
Octobre 2022	0,1	2,4	3,9	3,0	2,5	2,5	2,5
Mars 2022	0,1	0,6	1,6	2,2	2,2	2,2	---
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>							
Octobre 2022	1,4	2,8	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3
Mars 2022	1,4	2,0	2,5	3,0	3,0	3,0	---
<b>Taux de change (cents US / \$ CAN)</b>							
Octobre 2022	79,8	77,7	78,9	80,4	81,2	81,6	81,8
Mars 2022	79,8	81,7	84,7	85,9	86,3	86,4	---
<b>Taux de chômage</b>							
Octobre 2022	7,4	5,4	5,7	5,7	5,5	5,5	5,4
Mars 2022	7,4	5,9	5,4	5,4	5,4	5,4	---
<b>Inflation de l'IPC</b>							
Octobre 2022	3,4	6,6	3,5	2,3	2,0	2,0	2,0
Mars 2022	3,4	4,0	2,0	2,1	2,1	2,1	---
<b>Croissance du PIB réel américain</b>							
Octobre 2022	5,9	1,6	1,0	2,1	1,8	1,8	1,8
Mars 2022	5,7	3,9	2,6	1,9	1,8	1,8	---
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>							
Octobre 2022	68	96	86	81	81	83	84
Mars 2022	68	79	70	71	72	73	---

Sources: Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

## Annexe B: Composition du PIB nominal

% du PIB	Prévision						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Parts des dépenses</b>							
Dépenses de consommation finale des ménages	53,1	52,8	54,2	54,6	54,8	55,0	55,0
Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	21,7	20,8	20,5	20,0	20,0	20,0	20,0
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8	3,8	3,8
Investissements résidentiels	9,8	8,8	8,1	7,9	7,8	7,8	7,8
Formation brute de capital fixe non résidentiel des entreprises	10,0	10,2	10,8	11,2	11,4	11,3	11,4
Investissements en stocks	-0,1	1,5	1,3	1,2	1,2	1,0	0,8
Exportations de biens et services	30,7	33,6	32,8	32,3	32,3	32,5	32,5
Importations de biens et services	30,6	33,1	33,0	32,6	32,7	32,7	32,7
<b>Parts des revenus</b>							
Rémunération des salariés	50,7	49,7	49,7	50,1	50,8	51,0	51,2
Revenu mixte net	9,5	8,8	8,7	8,8	8,7	8,7	8,8
Bénéfices des sociétés avant impôts	10,3	12,4	12,9	11,9	11,4	10,5	10,1
Revenu des investissements	2,7	2,3	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Consommation de capital fixe	16,3	16,1	16,3	16,2	16,3	16,3	16,4
Impôts moins les subventions sur la production	2,7	3,9	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Impôts moins les subventions sur les produits et les importations	6,3	6,4	6,6	6,9	7,0	7,2	7,2

Sources: Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

## Annexe C: Perspectives de revenus détaillées

G\$	Estimation	Prévision					
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	189,7	201,9	213,3	223,5	234,1	245,6	256,8
Impôt sur le revenu des sociétés	80,5	88,0	78,6	79,5	81,2	82,7	84,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	9,9	12,1	12,2	12,4	12,9	13,3	13,8
Impôt total sur le revenu	280,1	302,1	304,1	315,4	328,2	341,6	355,3
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	45,6	48,1	50,9	52,2	54,2	56,3	58,4
Droits de douane à l'importation	5,3	6,4	7,0	7,3	7,6	7,9	8,2
Autres taxes et droits d'accise	11,8	12,8	13,1	13,3	13,4	13,5	13,6
Total des taxes et droits d'accise	62,7	67,3	71,0	72,7	75,2	77,6	80,1
<b>Autres revenus fiscaux</b>							
Produits issus de la redevance sur les combustibles	6,3	8,4	10,8	13,0	15,1	17,1	19,0
Cotisations d'AE	24,5	26,7	28,4	30,3	32,5	34,4	35,6
<b>Autres revenus</b>							
Sociétés d'État entreprises	11,3	6,5	8,1	9,3	9,6	10,1	10,2
Autres programmes	19,3	20,7	22,1	24,0	24,4	25,1	25,9
Revenu net des opérations de change	1,3	2,9	3,4	3,0	2,9	3,0	3,2
Total des autres revenus	31,9	30,1	33,6	36,4	36,9	38,2	39,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>405,5</b>	<b>434,7</b>	<b>448,3</b>	<b>469,4</b>	<b>489,6</b>	<b>510,9</b>	<b>531,3</b>
<b>% du PIB</b>							
Total – revenus fiscaux	13,7	13,3	13,1	13,0	13,0	12,9	12,9
Produits du régime de tarification de la pollution	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1
Autres revenus	1,3	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
<b>Total – revenus budgétaires</b>	<b>16,3</b>	<b>15,6</b>	<b>15,6</b>	<b>15,6</b>	<b>15,7</b>	<b>15,7</b>	<b>15,7</b>

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe D: Perspectives détaillées concernant les charges de programmes

G\$	Estimation	Prévision					
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	61,0	69,1	74,4	78,7	83,0	87,5	92,1
Prestations d'AE	38,9	24,8	25,2	25,1	25,8	26,7	27,5
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	17,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	26,2	25,5	27,3	28,8	29,7	30,2	30,6
<b>Total</b>	<b>143,8</b>	<b>119,6</b>	<b>126,9</b>	<b>132,6</b>	<b>138,4</b>	<b>144,4</b>	<b>150,2</b>
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	45,1	45,2	49,4	52,6	54,7	57,0	59,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	15,5	15,9	16,4	16,9	17,4	17,9	18,5
Péréquation	20,9	21,9	24,0	25,5	26,5	27,6	28,7
Formule de financement des territoires	4,4	4,6	4,8	5,0	5,2	5,5	5,8
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
Soins à domicile et soins de santé mentale	1,5	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2,9	4,5	5,6	6,6	7,9	7,9	7,9
Autres transferts aux gouvernements	-4,7	-5,6	-6,1	-6,4	-6,7	-7,1	-7,5
<b>Total</b>	<b>88,0</b>	<b>90,0</b>	<b>97,7</b>	<b>103,9</b>	<b>108,8</b>	<b>112,6</b>	<b>116,4</b>
<b>Frais de carburant retourné</b>	<b>3,8</b>	<b>8,2</b>	<b>12,6</b>	<b>13,1</b>	<b>15,2</b>	<b>17,1</b>	<b>19,0</b>
<b>Charges de programmes directes</b>							
Autres paiements de transfert	111,1	87,4	78,2	76,4	77,4	76,7	78,1
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	121,0	116,8	114,3	113,1	115,4	118,7	122,8
<b>Total des charges de programmes directes</b>	<b>232,1</b>	<b>204,2</b>	<b>192,6</b>	<b>189,5</b>	<b>192,7</b>	<b>195,4</b>	<b>200,9</b>
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>467,8</b>	<b>421,9</b>	<b>429,7</b>	<b>439,1</b>	<b>455,2</b>	<b>469,5</b>	<b>486,6</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>24,4</b>	<b>31,2</b>	<b>42,0</b>	<b>44,8</b>	<b>45,0</b>	<b>46,3</b>	<b>47,6</b>
<b>Total des charges, excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>492,1</b>	<b>453,1</b>	<b>471,7</b>	<b>483,9</b>	<b>500,2</b>	<b>515,8</b>	<b>534,2</b>
Pertes actuarielles nettes	10,3	7,4	2,1	0,1	0,1	-1,5	0,2
<b>% du PIB</b>							
Principaux transferts aux particuliers	5,8	4,3	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
Principaux transferts aux autres administrations	3,5	3,2	3,4	3,5	3,5	3,5	3,4
Frais de carburant retourné	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6
Charges de programmes directes	9,3	7,3	6,7	6,3	6,2	6,0	5,9
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>18,8</b>	<b>15,2</b>	<b>14,9</b>	<b>14,6</b>	<b>14,6</b>	<b>14,4</b>	<b>14,4</b>

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Annexe E: Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$	Estimation			Prévision				2029
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	
<b>Revenus</b>								
Cotisations d'assurance-emploi	24,5	26,7	28,4	30,3	32,5	34,4	35,6	
Cotisations des employés fédéraux	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Total des revenus	25,0	27,2	28,9	30,8	33,1	34,9	36,1	
<b>Dépenses</b>								
Prestations	38,9	24,8	25,2	25,1	25,8	26,7	27,5	
Frais d'administration	2,5	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	
Dépenses totales	41,4	26,9	27,3	27,3	28,1	29,1	30,0	
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>(...)</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
Solde annuel	-24,6	-1,5	0,1	2,2	3,8		5,4	5,9
Solde cumulatif	-25,9	-27,4	-27,3	-25,2	-21,3		-6,1	-0,2
Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunération assurables)	1,58	1,58	1,63	1,68	1,73		1,76	1,76

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La période de prévision s'étend de 2021 à 2028.

## Annexe F: Charges de programmes directes

G\$	Estimation	Prévision					
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
<b>Autres paiements de transfert</b>							
Subvention salariale d'urgence du Canada	20,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres paiements	91,0	87,4	78,2	76,4	77,4	76,7	78,1
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>111,1</b>	<b>87,4</b>	<b>78,2</b>	<b>76,4</b>	<b>77,4</b>	<b>76,7</b>	<b>78,1</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
Dépenses personnelles	57,5	56,1	55,6	57,3	59,4	61,5	63,6
Sociétés d'État consolidée	8,0	8,0	8,3	8,7	9,0	9,3	9,7
Autres dépenses de fonctionnement	38,8	35,7	35,2	35,8	36,7	37,7	39,1
Mesures stratégiques	9,8	9,6	7,4	3,3	1,9	1,5	1,5
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>114,2</b>	<b>109,3</b>	<b>106,6</b>	<b>105,0</b>	<b>107,0</b>	<b>110,1</b>	<b>113,9</b>
<b>Charges d'amortissement des immobilisations</b>	<b>6,8</b>	<b>7,5</b>	<b>7,7</b>	<b>8,1</b>	<b>8,4</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations</b>	<b>121,0</b>	<b>116,8</b>	<b>114,3</b>	<b>113,1</b>	<b>115,4</b>	<b>118,7</b>	<b>122,8</b>
<b>Total des charges de programmes directes</b>	<b>232,1</b>	<b>204,2</b>	<b>192,6</b>	<b>189,5</b>	<b>192,7</b>	<b>195,4</b>	<b>200,9</b>

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Annexe G: Perspectives concernant la dette fédérale

G\$	Estimation	Prévision					
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
<b>Créditeurs et charges à payer</b>	234,2	227,5	234,7	243,7	255,3	268,0	281,4
<i>Dette contractée sur les marchés*</i>	1 233,0	1 258,9	1 284,4	1 299,0	1 309,7	1 313,1	1 316,1
<i>Régimes de retraite et autres avantages futurs</i>	357,5	291,8	313,2	340,9	352,8	363,8	378,6
<i>Autres passifs</i>	17,1	17,4	17,8	18,0	18,1	18,2	18,2
Dette portant intérêt	1 607,6	1 568,1	1 615,4	1 657,9	1 680,6	1 695,0	1 713,0
<b>Total des obligations</b>	<b>1 841,8</b>	<b>1 795,6</b>	<b>1 850,2</b>	<b>1 901,6</b>	<b>1 935,9</b>	<b>1 963,0</b>	<b>1 994,4</b>
Actifs financiers	595,6	519,8	545,0	577,9	597,4	616,8	640,7
Actifs non financiers	104,7	108,4	112,2	116,2	120,3	124,6	129,0
<b>Total des actifs</b>	<b>700,2</b>	<b>628,2</b>	<b>657,2</b>	<b>694,1</b>	<b>717,7</b>	<b>741,4</b>	<b>769,7</b>
<b>Dette fédérale (obligations moins actifs)</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 167,4</b>	<b>1 192,9</b>	<b>1 207,5</b>	<b>1 218,2</b>	<b>1 221,6</b>	<b>1 224,7</b>
Dette fédérale (% du PIB)	45,8	42,0	41,5	40,2	39,0	37,6	36,2
Dette contractée sur les marchés : sociétés d'État mandataires*	308,7	306,3	313,6	318,3	328,0	333,6	338,2
<b>Besoins d'emprunt, de la Loi autorisant certains emprunts</b>	<b>1 541,8</b>	<b>1 565,2</b>	<b>1 598,0</b>	<b>1 617,3</b>	<b>1 637,7</b>	<b>1 646,7</b>	<b>1 654,3</b>

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les exigences d'emprunt en vertu de la *Loi autorisant certains emprunts* concernent la somme de la dette contractée sur les marchés par le gouvernement du Canada et les sociétés d'État mandataires. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Depuis le début de l'exercice 2022-2023, le gouvernement utilise les nouvelles normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les instruments financiers. Ces modifications se répercuteront sur le solde d'ouverture du déficit accumulé en 2022-2023 et sur les Comptes publics de 2022 et c'est pourquoi ils ne sont pas pris en compte ici.

# Annexe H: Comparaison des perspectives par rapport à celles de mars 2022

G\$	Estimation	Prévision				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	4,0	3,9	4,9	5,8	6,0	7,2
Impôt sur le revenu des sociétés	22,4	28,7	16,6	12,7	10,8	9,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,4	2,1	1,8	1,6	1,6	1,6
Impôt total sur le revenu	26,8	34,7	23,3	20,1	18,4	18,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	3,9	2,6	3,1	2,1	2,1	2,1
Droits de douane à l'importation	0,1	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4
Autres taxes et droits d'accise	-0,1	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6
Total des taxes et droits d'accise	3,9	3,2	4,0	3,0	3,0	3,0
<b>Autres revenus fiscaux</b>						
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	-0,5	0,6	0,7	0,9
<b>Produits issus de la redevance sur les combustibles</b>						
Cotisations d'AE	0,2	0,0	-0,1	0,1	0,4	-0,1
Autres revenus	1,8	-0,2	-0,4	0,5	0,3	0,6
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>32,2</b>	<b>37,7</b>	<b>26,3</b>	<b>24,4</b>	<b>22,8</b>	<b>22,4</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	-0,6	0,5	1,1	1,2	1,2	1,2
Prestations d'AE	-0,9	-2,2	0,7	0,3	0,3	0,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	-0,2	0,0	0,7	1,5	1,7	1,6
Total	-0,5	-1,7	2,5	3,0	3,2	3,0
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	2,0	0,0	0,3	0,8	0,7	0,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	0,2	0,4	0,3	0,4
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres transferts aux gouvernements	0,6	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	2,6	-0,1	0,5	1,2	1,1	1,4
<b>Frais de carburant retourné</b>						
Frais de carburant retourné	-1,2	-0,1	1,0	0,1	0,0	0,0
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	-6,7	8,9	1,0	2,4	3,6	1,9
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-4,6	4,7	3,6	3,5	2,6	2,2
Total des charges de programmes directes	-11,2	13,6	4,6	5,9	6,2	4,1
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>-10,3</b>	<b>11,7</b>	<b>8,5</b>	<b>10,3</b>	<b>10,6</b>	<b>8,6</b>
<b>Frais de la dette publique</b>						
Frais de la dette publique	-0,1	4,6	9,5	5,6	1,6	0,3
<b>Total des charges</b>	<b>-10,4</b>	<b>16,3</b>	<b>18,1</b>	<b>15,8</b>	<b>12,1</b>	<b>8,9</b>
<b>Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>42,5</b>	<b>21,4</b>	<b>8,2</b>	<b>8,6</b>	<b>10,7</b>	<b>13,5</b>
<b>Pertes actuarielles nettes</b>						
Pertes actuarielles nettes	-0,2	-0,7	-4,5	-2,6	-1,2	-0,6
<b>Solde budgétaire</b>	<b>42,8</b>	<b>22,1</b>	<b>12,7</b>	<b>11,2</b>	<b>11,8</b>	<b>14,1</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>-45,2</b>	<b>-67,2</b>	<b>-79,9</b>	<b>-91,1</b>	<b>-102,9</b>	<b>-117,1</b>

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

# Annexe I: Comparaison des perspectives par rapport à celles du budget de 2022

G\$	Estimation	Prévision				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,3	4,6	7,6	8,8	8,6	9,5
Impôt sur le revenu des sociétés	7,7	19,6	8,7	7,0	4,4	3,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,4	1,2	0,7	0,4	0,5	0,3
Impôt total sur le revenu	7,6	25,5	17,0	16,2	13,5	13,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	1,6	0,3	1,4	1,0	1,4	1,6
Droits de douane à l'importation	0,2	0,9	1,1	1,1	1,1	1,0
Autres taxes et droits d'accise	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7	0,7
Total des taxes et droits d'accise	2,5	2,0	3,1	2,8	3,2	3,2
<b>Autres revenus fiscaux</b>						
Produits issus de la redevance sur les combustibles	-0,4	0,2	0,6	0,7	0,9	0,9
Cotisations d'AE	0,7	0,9	0,4	-0,1	0,3	1,1
Autres revenus	0,7	-2,2	-1,8	-1,7	-4,0	-4,1
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>11,1</b>	<b>26,3</b>	<b>18,8</b>	<b>18,6</b>	<b>14,5</b>	<b>14,9</b>
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	0,0	0,9	0,8	0,7	0,4	0,3
Prestations d'AE	-0,1	-6,5	0,8	0,3	0,4	0,4
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	-0,1	0,3	0,7	1,2	1,2	0,8
Total	-0,2	-5,5	2,3	2,2	2,0	1,5
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,3	0,8	0,8	1,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	0,2	0,4	0,4	0,5
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,1
Autres transferts aux gouvernements	0,5	0,0	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	0,6	0,0	0,8	1,7	1,6	2,1
<b>Frais de carburant retourné</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	-4,0	1,1	-5,5	-4,9	-3,9	-2,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-1,4	0,8	0,9	0,2	1,6	4,2
Total des charges de programmes directes	-5,3	2,0	-4,6	-4,7	-2,4	1,9
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>-5,2</b>	<b>-3,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,1</b>	<b>6,2</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>9,1</b>	<b>7,8</b>	<b>5,2</b>	<b>3,4</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-5,8</b>	<b>0,8</b>	<b>8,4</b>	<b>7,7</b>	<b>7,3</b>	<b>9,6</b>
<b>Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>16,8</b>	<b>25,5</b>	<b>10,3</b>	<b>11,0</b>	<b>7,2</b>	<b>5,3</b>
<b>Pertes actuarielles nettes</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,5</b>	<b>-4,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,3</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>16,8</b>	<b>27,0</b>	<b>14,3</b>	<b>13,2</b>	<b>7,9</b>	<b>5,0</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>-49,6</b>	<b>-83</b>	<b>-100,9</b>	<b>-115</b>	<b>-127,7</b>	<b>-136,9</b>

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

# Notes

---

1. Dans le cadre du resserrement quantitatif (RQ), la Banque du Canada réduit son bilan en ne remplaçant pas les obligations d'État arrivant à échéance qu'elle détient ou en les vendant sur le marché libre. Le RQ complète le principal instrument de politique monétaire de la Banque du Canada (le taux de financement à un jour) en exerçant une pression à la hausse sur le rendement des obligations d'État à long terme, ce qui fait augmenter les coûts d'emprunt pour les ménages et les entreprises.  
Voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/06/assouplissement-quantitatif-explique/>.
2. Voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/04/fad-communique-2022-04-13/>.
3. Depuis la fin du mois d'avril, les avoirs de la Banque du Canada en obligations du gouvernement du Canada ont diminué de 36,6 milliards de dollars, pour s'établir à 380,8 milliards de dollars à la fin du mois d'août.
4. Nous estimons que les mesures du plan du gouvernement pour rendre la vie plus abordable, annoncées le 13 septembre et totalisant 4,7 milliards de dollars sur la période allant de 2022-2023 à 2024-2025, augmenteraient le PIB réel de 0,19 % au cours du premier trimestre de 2023 et le taux d'inflation de 0,01 points de pourcentage au cours du troisième trimestre de 2023 (les impacts maximaux).  
  
Ces répercussions sont estimées selon un scénario qui exclut les mesures de 4,7 milliards de dollars du plan pour rendre la vie plus abordable. Selon la fonction de réaction de la politique monétaire de notre modèle, le taux d'intérêt directeur serait plus élevé de 5 points de base au cours du deuxième trimestre de 2023 (l'impact maximal).
5. Conformément aux estimations de la Banque du Canada, nous avons revu à la hausse notre hypothèse relative au taux d'intérêt directeur neutre (nominal) (de 25 points de base) et porté celui-ci à 2,50 %. Par conséquent, les taux constants (nominaux) de l'obligation de référence du gouvernement à 10 ans et de l'obligation de référence à long terme (maximum de 30 ans) sont maintenant de 3,25 % et 3,50 % respectivement, et le taux constant des bons du Trésor à 3 mois est de 2,45 %.
6. Peut être consulté à : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2122-030-S--economic-fiscal-outlook-march-2022--perspectives-economiques-financieres-mars-2022>.
7. Ces mesures comprennent le plan du gouvernement pour rendre la vie plus abordable (annoncé le 13 septembre, voir : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2022/09/13/rendre-la-vie-des-canadiens-plus-abordable-cette-annee>) et le financement de la création du Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona (annoncé le 4 octobre, voir : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2022/10/04/reconstruire-la-suite-de-louragan-fiona>).

8. Ces montants comprennent les estimations de coûts du DPB pour les mesures annoncées dans le Budget de 2022 ainsi que le 13 septembre dans le plan du gouvernement pour rendre la vie plus abordable. Ces mesures représentent 3,2 milliards de dollars en dépenses supplémentaires par rapport au budget de dépenses du gouvernement, principalement en raison de différences dans l'évaluation du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété.
9. Comme les comptes publics de 2022 n'ont pas encore été publiés, l'estimation pour 2021-2022 repose sur les données de la *Revue financière* de mars 2022, publiée par le ministère des Finances Canada, ainsi que sur les hypothèses et les estimations du DPB. La *Revue financière* de mars 2022 peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/revue-financiere/2022/03.html>.
10. En raison de la nouvelle norme du CCSP sur les instruments financiers, les produits dérivés seront comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur ne seront pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles auront un impact sur les autres éléments du revenu global.
11. Par rapport aux projections réalisées avant la pandémie, les charges de la dette publique sont plus sensibles (en termes absolus) à une augmentation permanente des taux d'intérêt. Cela s'explique principalement par le fait que le gouvernement doit maintenant assurer le service de dettes portant intérêt plus importantes qu'avant.
12. Dans nos perspectives actuelles, nous prévoyons que les taux d'intérêt à court et à long terme dépasseront leurs niveaux à long terme (ou taux constants) jusqu'en 2023, après quoi ils devraient diminuer progressivement pour s'établir à leurs niveaux à long terme.
13. Une inflation du PIB plus forte que prévue a entraîné l'importante révision à la hausse du PIB nominal par rapport à nos perspectives de mars 2022.  
  
Selon une estimation approximative, l'inflation du PIB plus forte que prévu représente environ la moitié de l'augmentation des recettes dans nos perspectives de 2021-22 à 2026-27 par rapport à notre projection de mars. L'augmentation supplémentaire des recettes tient compte des révisions à la hausse des rendements fiscaux qui, selon nous, sont indépendantes d'une inflation plus forte que prévu.  
  
Une inflation plus forte que prévue a également contribué à des révisions à la hausse de nos perspectives de dépenses, atténuant l'impact budgétaire d'une inflation plus élevée sur les revenus.
14. Stimulés en grande partie par les rendements des entreprises, les rendements fiscaux sur l'horizon de projection sont plus élevés qu'avant la pandémie et que dans notre projection de mars 2022. Étant donné les taux d'intérêt plus élevés et le ralentissement économique, nous prévoyons que les rendements fiscaux se normaliseront à moyen terme à partir de leurs sommets en 2021-22.
15. Selon les plans ministériels de 2022-2023, les autres paiements de transfert administrés par les ministères ont été révisés à la baisse, en moyenne, de 2021-2022 à 2026-2027, en raison de dépenses

ministérielles moins élevées que prévu par rapport à nos perspectives de mars 2022.

16. Voir : [https://www.canadapremiers.ca/wp-content/uploads/2022/07/COF\\_2022\\_Health\\_Communique\\_July11.pdf](https://www.canadapremiers.ca/wp-content/uploads/2022/07/COF_2022_Health_Communique_July11.pdf) [EN ANGLAIS SEULEMENT].
17. Dans notre plus récent Rapport sur la viabilité financière, nous estimions que le gouvernement fédéral pourrait augmenter ses dépenses ou réduire les impôts de façon permanente de 1,8 % du PIB, tout en stabilisant son ratio d'endettement net à long terme à son niveau actuel. Pour de plus amples renseignements, voir : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-012-S--fiscal-sustainability-report-2022--rapport-viabilite-financiere-2022>.
18. Les coûts de recouvrement dans le cadre des AAFCC n'ont pas encore été annoncés. Le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona fournira jusqu'à 300 millions de dollars sur deux ans à partir de 2022-23.  
  
Le gouvernement a également annoncé un programme de jumelage des dons avec la Croix-Rouge canadienne et a déployé des membres des Forces armées canadiennes.
19. Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes a constaté qu'à l'échelle mondiale, au cours des 20 dernières années, le nombre de catastrophes majeures a fortement augmenté, passant de 4 212 événements de 1980 à 1999 à 7 348 événements de 2000 à 2019. Pour de plus amples renseignements, voir : <https://www.undrr.org/publication/human-cost-disasters-overview-last-20-years-2000-2019> [EN ANGLAIS SEULEMENT].